



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 11 JUILLET 2023
DÉPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	
Désignation du secrétaire de séance	
DÉLIBÉRATION N° 2023-096	Le onze juillet de l'année deux mille vingt-trois à 19H30 à Luxeuil-les-Bains, salle du Conseil Municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES. Le Conseil Communautaire nomme Philippe GÉRARD secrétaire de séance.
En exercice : 38	
Titulaires présents : 26	
Pouvoirs : 10	
Suppléés : 1	
Retard : 1	
Nombre de votants : 37	

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING			Sophie EL OMRI			Maryline MANTION		
Martine BAVARD	POUV	Frédéric BURGHARD	Claudette FAIVRE-BAZIN			Gabriel MIGNOT		
Jérôme BERNARD	RETARD		Isabelle FORMET			Jean-Claude NEVEUX		
Joël BRICE			Marie-Christine FRICHET			Nicolas NURDIN	POUV	Sylvie GAVOILLE
Frédéric BURGHARD			Sylvie GAVOILLE			Éric PETITJEAN	POUV	Jacques DESHAYES
Michel CALLOCH			Philippe GÉRARD			Sébastien RICHARDOT		
Christian CHAMAGNE	POUV	Sébastien RICHARDOT	Bernard GIRE			Catherine SALFRANC	POUV	Joël BRICE
Roland CHAMAGNE			Gérard GROSJEAN	POUV	Bernard GIRE	Alain SCHELLE		
Joël DAVAL	SUPP	Guy MAUFFREY	Stéphane KROEMER	POUV	Alain SCHELLE	Nathalie SIRVEAUX	POUV	Véronique DEVOILLE
Jacques DESHAYES			Loïc LABORIE			Daniel TONNA		
Véronique DEVOILLE			Didier LARROQUE			Rodolphe WACOGNE	POUV	Loïc LABORIE
André DIRAND			Béatrice LEPAGNEY			Laurent ZIEGLER		
Nathalie DIRAND			Pascale MANGIN	POUV	Laurent ZIEGLER			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales transposable aux communautés de communes :

« au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre, à ce ou ces secrétaires, des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations ».

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire désigne Philippe GÉRARD en qualité de secrétaire de séance.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

